

**Compte Rendu de la Réunion Publique du Conseil Municipal de HAUTEFORT-SAINT AGNAN**  
**Le Lundi 11 mars 2019 à 20H30, Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville.**

**Membres présents :** Yves MOREAU, Jean Louis PUJOLS, Philippe MOUSSEAULT, Sylvette FORT. Danielle GRANDCOIN Albert POUMEAUD, Nadine BINETRUY-MEYER, Sophie DELAGE, David CHABASSIER, Sylvie LARUE David SAUTET, Élodie REBEYROL.

**Absents/Procuration à :** Camille DUBOIS (Yves MOREAU), Nadine ELOI (Jean Louis PUJOLS), Cédric MADRONNET,

**Public :** Néant      **Secrétaire administrative :** Sandrine DELTEIL      **Secrétaire de séance :** Jean Louis PUJOLS.

Réunion exceptionnelle pour statuer de la mise en place d'un Musée Municipal pour gérer le Musée de la Médecine. Mais avant, élection de Jean-Louis PUJOLS comme secrétaire de séance qui procède à la lecture des dernières délibérations. Mr Le Maire ouvre la séance :

**-1-Point sur les travaux :** élagage, curage de fossés, plantation d'arbustes au Stade et le long de la liaison qui manquaient, taille dans les bourgs dont les buis devant l'Hôtel de Ville.

**-2-Subvention aux Associations :** vote des montants à l'identique avec deux modifications. La liste sera précisée dans le prochain BIM.

**-3-Aménagement du bourg de Hautefort :** le projet indique un montant de 559.000,00 euros ht de travaux qui devrait recevoir 292.700,00 euros de subventions. L'appel d'offres devrait être lancé prochainement pour des travaux à l'automne. Les chantiers eau et fibre seront réalisés au printemps.

Une subvention sera demandée au titre des amendes de police concernant l'Allée du 1<sup>o</sup> Avril 1944.

Des toilettes publiques et automatiques seront installées lors de ces travaux, à la place de l'ancienne bascule. Une subvention est demandée en Contrat d'Objectif.

**-4-Musée de la Médecine :** créé en 1994, ce musée a une audience très importante au niveau national. Félicitations et remerciements à Mr le Docteur BARNIER pour son travail et son engagement réalisés depuis l'origine.

Afin de pérenniser cette structure il est décidé de la transformer en Musée Municipal. IL sera créé

- une régie pour la gestion financière,

-deux emplois en contrats aidés pour gérer l'accueil, la promotion et la gestion au quotidien en fonction des horaires prévus.

C'est un projet important mais assurera ainsi tout le labeur réalisé avec beaucoup de recherches et d'engagement.

La Commune, par cette nouvelle organisation, veut insuffler une nouvelle dynamique afin de rendre ce Musée incontournable dans l'offre touristique et culturelle de Hautefort Saint Agnan.

L'Association des Amis du Musée reste en place et travaillera avec la Commune dans cette nouvelle dynamique.

**-5-Bibliothèque :** en relation avec la BDP(Département), un désherbage des livres sera effectué.

**-6-Catastrophe Naturelle :** notre Commune est déclarée ainsi pour la sécheresse. Information à diffuser.

**-7-Les Adjointes :**

**<Jean-Louis PUJOLS :**

-Bugatti : le Club Bugatti France a décidé de venir à Hautefort, dans le cadre du Rallye « Solo Brescia » afin de visiter le Musée et Hautefort. Ce sera le mardi 10 septembre avec un pot offert par la Municipalité.

-Petites Cités de Caractère : ce label offre plusieurs opportunités afin d'étendre la notoriété touristique de notre Commune. Il est décidé d'étudier la faisabilité d'intégrer ce label. Déjà trois Communes de Dordogne ont intégré ce réseau : Saint-Aulaye, Brantôme et Excideuil. En cours, l'éligibilité de Saint Cyprien. Un dossier est à suivre.

-Villes et Villages Fleuris : un nouveau logo nous a été transmis pour l'intégrer dans notre communication.

**<Philippe MOUSSEAULT :**

-Groupe Scolaire : changement du Standard téléphonique. L'organisation du Carnaval a été une réussite.

-Repas des commerçants : une vingtaine de présents. Présentation du projet des travaux dans Hautefort. Une demande leur a été faite de déplacer le marché vers la Rue Bertran de Born.

**<Sylvette FORT :**

-Cimetière : la période de reprise est terminée en mars 2019. Le projet va maintenant se diriger vers les travaux de dégagement de certains emplacements. Une visite sur place est organisée avec un professionnel afin d'avoir un devis et un choix des tombes à supprimer.

-Réunion au SMCTOM .

La prochaine réunion reste programmée au lundi 18 mars pour la séance publique ordinaire.

La séance est levée à 22h45.